

(Note japonaise)

Djibouti, 24 décembre, 2023

Excellence,

J'ai l'honneur de me référer aux Notes échangées entre le Gouvernement du Japon et le Gouvernement de la République de Djibouti le 3 avril 2009 (ci-après dénommées les "Notes de 2009").

J'ai en outre l'honneur de proposer, au nom du Gouvernement du Japon, l'arrangement supplémentaire suivant aux Notes de 2009:

Les dispositions des Notes de 2009 s'appliquent, *mutatis mutandis*, aux activités autres que celles visées au paragraphe 1(e) des Notes de 2009, qui sont mutuellement déterminées par les deux gouvernements.

Cette Note est écrite en langue japonaise, française et anglaise, tous les textes faisant également foi, et le texte anglais l'emporte en cas de divergence d'interprétation.

J'ai en outre l'honneur de proposer que, si la proposition qui précède est acceptable pour le Gouvernement de la République de Djibouti, la présente Note et la réponse de Votre Excellence constituent un accord entre les deux gouvernements, qui entrera en vigueur à la date de la réponse de Votre Excellence.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

HARA Keiichi

Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon
en République de Djibouti

Son Excellence

Monsieur Mahmoud Ali Youssouf

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
de la République de Djibouti

(Note djiboutienne)

Djibouti, 24 décembre, 2023

Excellence,

J'ai l'honneur d'accuser réception de la Note de Votre Excellence en date de ce jour qui se lit comme suit:

"(Note japonaise)"

La proposition qui précède étant acceptable pour le Gouvernement de la République de Djibouti, j'ai en outre l'honneur de confirmer, au nom du Gouvernement de la République de Djibouti, que la Note de Votre Excellence et la présente Note constituent un accord entre les deux gouvernements, qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Veuillez agréer, Excellence, les assurances de ma très haute considération.

Mahmoud Ali Youssouf
Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale
de la République de Djibouti

Son Excellence
Monsieur HARA Keiichi
Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon
en République de Djibouti